

CONSEIL D'ADMINISTRATION exceptionnel

21 septembre 2021

Présents : Gilles ALLAIRE, Brigitte BOISSELIER, François CATHELAIN, Jean-Paul GALLOT, Hélène HUET, Jean-Marc LEGRAND (par téléphone), Sébastien OLIVRO, Josette PEPION, Michèle PLAY, Patrice TROTEL

Intervenante sociale : Laurence GRAVOUEILLE

Responsables : Oumar DIA, Madeline PEROT (par téléphone)

Invité : Eudes ROMBOUT

Observateurs : Marc COPPIN, Marie-Bénédicte DUMEZ, Josette MANTELLI, André THENIE,

Excusés : Cyrille GILBERT, Marc LEROY, Frédérique MAIGRET, Pauline THOMAS, Gérard TREVIDY, Françoise VIAULT

Bernard, Président de l'association, a quitté la communauté samedi 18 septembre. Les membres du Bureau ont reçu un mail le lendemain notifiant sa démission et son départ du mouvement Emmaüs. Face à cette situation déroutante, un Bureau exceptionnel s'est réuni le lundi 20 septembre et a décidé de convoquer un CA exceptionnel.

Jean-Paul, vice-président, assure l'intérim jusqu'au prochain CA.

Oumar, nouveau co-responsable s'est présenté aux membres du CA ainsi qu'Eudes, responsable des groupes en région, invité par Madeline.

- Premières réactions
 - Les compagnes et compagnons : Une réunion le mardi matin a permis d'annoncer et d'expliquer la décision de Bernard. Les compagnes et compagnons ont été surpris, même si la nouvelle avait circulé. Incompréhension, une certaine retenue face à cette décision soudaine.
 - Les salariés : leur employeur a démissionné, nécessité de les rassurer puisqu'une co-présidence se dessine
 - Les administrateurs et responsables : surpris, désemparé, remise en question, Bernard a été mis en difficulté face à des situations difficiles, latentes, nécessité de poursuivre le travail déjà accompli, gommer les choses non essentielles pour avancer ensemble dans la bienveillance
 - Eudes : Sous sa présidence, beaucoup de réalisations : les livrets d'accueil, le maraîchage...

- Maintien de L'AG et réunion communautaire
 - L'AG prévue le jeudi 23 septembre a pour but de finaliser l'AG du 24 juin puisque le Quorum n'avait pas été atteint. En raison de la situation exceptionnelle, le Bureau s'est interrogé sur le maintien ou pas de cette AG.
 - Le CA la souhaite maintenir AG et la réunion communautaire en modifiant l'ordre du jour :
 - Élargement avec distribution du livret d'accueil des bénévoles qui n'ont pas signé la charte
 - Temps d'échange sur le départ de Bernard
 - Présentation d'Oumar, nouveau co-responsable
 - Points sur les finances, le projet d'investissement et le maraîchage
 - Votes

- La réunion communautaire se concentrera sur le livret d'accueil des bénévoles, co-construit, validé en CA, définissant les règles de la communauté. Temps d'échange, rappel des règles d'achat, signature de la charte obligatoire pour faire partie de l'association avec une date butoir. La projection du film « 40 ans d'Emmaüs » est reportée à une date ultérieure, soit lors d'une autre réunion communautaire soit en soirée.

- Problématiques bénévoles

- Le Bureau du 9 septembre, devant la situation relatée par Frédérique au sujet d'un comportement inacceptable de bénévoles sur le site de Saint Serge a précipité sa décision. Un courrier leur a été envoyé en leur notifiant de ne pas revenir sur les sites avant d'avoir été reçu par le CA du 21 octobre.

- Après de nombreuses discussions et échanges, le CA décide de rencontrer les personnes concernées le mardi 28 septembre à 10h sur le site de Jean. Elles seront reçues par le ou les responsable(s) présent (s) et 2 administrateurs. Une décision sera prise au prochain CA. Cependant il sera bien précisé dans le mail qui leur sera adressé, qu'elles ne peuvent reprendre leurs activités avant d'avoir été reçues le 28 septembre.

- Cellule RH

-Un salarié a porté plainte suite a de multiples messages déplacées et menaçants d'un ancien compagnon. Lorsque le nouveau CA sera constitué et déclaré en préfecture, l'association, en tant que personne morale appuiera la plainte, pour le sécuriser.

En conclusion, le trépied doit travailler ensemble dans la bienveillance pour poursuivre le travail déjà accompli, apprendre à s'exprimer dans la non-violence et respecter les procédures inscrites dans les livrets d'accueil.

Prochain CA :
Jeudi 23 septembre à l'issue de l'AG